Lyon. Mohammed prend deux ans ferme pour avoir poignardé un aide-soignant

11/07/2012 à 0h44

Une peine de trois ans de prison, dont un avec sursis, assortie d'un mandat d'arrêt, a été infligée mardi à Lyon à un SDF de 34 ans toujours en fuite. En septembre 2011, il avait grièvement blessé d'un coup de couteau un aide-soignant d'un hôpital psychiatrique où la police l'avait conduit.

Le 14 septembre, Mohammed Brahimi avait été interpellé par la police parce qu'il vociférait dans une rue. Présentant des signes de démence, il avait été conduit aux urgences de l'hôpital psychiatrique pour une hospitalisation d'office. Alors qu'on tentait de le déshabiller et se croyant agressé, le SDF avait sorti un couteau de 20 cm qu'il avait dissimulé et l'avait planté dans le ventre d'un aide-soignant, Laurent Deshayes. Une infirmière et un autre soignant avaient également été blessés à la tête et à la main.

«*Ca ne devait pas arriver ! On serait intervenus différemment si on l'avait su porteur d'une arme, pour moi le protocole de fouille n'a pas été respecté*», avait déclaré, sans animosité à la barre, Laurent Deshayes, alors que les policiers avaient assuré que le SDF avait été palpé au corps et ses sacs fouillés. La victime, qui a perdu 10 kilos, souffre toujours d'un handicap à la cuisse, de douleurs permanentes et de séquelles psychiques.

Le Progrès